REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE L'AUDE SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL Séance du Comité Syndical du 22 juillet 2021 à 18 heures 00 **DOMAINE**: L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet à dix-huit heures Domaine et Patrimoine Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois **SOUS DOMAINE:** Légalement convoqué s'est rassemblé en assemblée ordinaire à la Halle aux Limites séparatives Grains, 15 place de la République, 11400 Castelnaudary. **OBJET:** Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président du SMICTOM de Demande d'accès à l'Ouest Audois. l'espace écologique de Mirepoix Présents: ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, Le nombre de conseillers en service BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marieest de 40 Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, PECH Rendue exécutoire Bernard, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric, Absents remplacés: OURLIAC Jean-François par Mme MILLECAMP Evelyne Convocation du Comité en date du : MAERTEN Didier par KOPF Fabrice 06 juillet 2021 Absents excusés : ALRIC Didier, ASENSIO Brice, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, Affichage en date du: PASSEMAR Aurélien, PEYRAS Benjamin, PUJOL Michel, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal, VIDAL Pierre, VIOLA André. 06 juillet 2021 ASENSIO Brice donne procuration à M. GREFFIER Philippe Date du comité Secrétaire de séance : OURLIAC Christian syndical: 22 juillet 2021 Délibération n° 2021024

Vu la demande du Maire de Plavilla : M. Francis ANDRIEU

## Contexte:

Monsieur le Président expose : que les communes de :

Plavilla: 114 habitantsRibouisse: 114 habitantsSaint Gauderic 120 habitants

Pour un total de 348 habitants, vu la proximité de ces communes envers l'espace écologique de de Mirepoix.

Une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix sera mise en place.

## LE COMITE SYNDICAL

## Ouï l'exposé de Monsieur le Président Après en avoir délibéré

## Décide:

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour autoriser l'accès aux habitants de Plavilla, Ribouisse et Saint Gauderic à l'espace écologique de Mirepoix.

Voix pour : 23 Voix contre : 0 Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

O 3 ADUT 2021 Fendeille, le 22 juillet 202 11836 CARCASSONNE CEDEX 9

Le Président,

Philippe GREFFIER